

**NOTES EN VUE D'UN TOAST DONNÉ  
PAR LE PRÉSIDENT KINSELLA À L'OCCASION  
D'UN SOUPER ORGANISÉ PAR LE GREFFIER  
ET LE PREMIER DIRIGEANT DE L'ADMINISTRATION  
DE LA CHAMBRE DES COMMUNES  
LE 19 FÉVRIER 2012**

M. Rogers,  
Haut-commissaire Campbell,  
Président Scheer,  
Honorables parlementaires,  
Invités de marque,  
Mesdames et messieurs :

Je vous invite à vous joindre à moi pour lever un verre en l'honneur de notre hôte, M. Robert Rogers, greffier et premier dirigeant de l'Administration de la Chambre des communes. M. Rogers, vous avez eu une carrière impressionnante au Parlement et siégé pendant plus de 35 ans à la Chambre des communes. Votre longue expérience nous sera inestimable pour en apprendre davantage sur l'évolution du Parlement britannique.

Dans le cadre de votre poste actuel, vous conseillez le Président de la Chambre des communes et les députés sur des questions de procédure et de privilège. En tant que Président du Sénat, la chambre haute du Canada, je peux affirmer avec certitude que les questions de privilège et de procédure parlementaires me tiennent tout autant à cœur.

Au cours des dernières années, le Sénat et la Chambre des communes du Canada ont accueilli beaucoup de nouveaux députés. Parallèlement, les technologies de communications modernes offrent de nouvelles occasions et méthodes pour mettre en contact les parlementaires avec les gens qu'ils représentent, mais aussi avec leurs collègues et parties intéressées au Canada et à

l'étranger. À cette époque de changements profonds, les parlementaires se fient à des hauts fonctionnaires parlementaires non partisans comme vous pour faire en sorte de maintenir la longue tradition de normes et de coutumes parlementaires tout en s'adaptant aussi au monde en perpétuel changement.

Ce travail en coulisse s'avère indispensable dans les activités quotidiennes de nos parlements respectifs. Même si le Canada a affirmé sa propre identité, il conserve une grande partie du fabuleux héritage que nous a transmis la Grande-Bretagne. Nos institutions parlementaires sont un exemple qui s'impose tout de suite à l'esprit.

Lorsque nous rencontrons nos homologues du Parlement du Royaume-Uni, nous partageons de nombreuses convictions implicites, ce qui facilite grandement nos discussions. Bien entendu, au fil des années, nous avons apporté des changements à notre Parlement pour tenir compte de la réalité canadienne, mais celui-ci demeure à bien des égards un reflet fidèle de son prédécesseur britannique.

La souveraine et chef d'État de nos deux pays, Sa Majesté la reine Elizabeth II, en est l'exemple le plus manifeste. Le 6 février, le Canada et le Royaume-Uni ont célébré avec joie le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'avènement au trône de Sa Majesté. Alors que les commémorations du jubilé du diamant se poursuivent tout au long de 2012, saisissons cette occasion pour réfléchir à notre longue tradition de partenariat et établir de nouvelles approches afin d'accroître la coopération entre nos deux pays et leur Parlement respectif.

Heureusement, les parlementaires canadiens et britanniques peuvent profiter de nombreuses tribunes pour se rencontrer et discuter des questions communes qui les préoccupent. À titre d'exemple, au sein du Parlement canadien, nous avons l'Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni, l'Association

parlementaire canadienne de l'OTAN et l'Association parlementaire du Commonwealth.

En outre, le Canada et le Royaume-Uni participent chaque année aux consultations des présidents du G8 et du G20. Réunies, ces diverses réunions créent un réseau de liens personnels qui sont inestimables. Comme nos institutions continuent d'évoluer, il est essentiel que nous suivions de près les changements qui surviennent.

En terminant, je tiens à vous remercier, M. Rogers, d'avoir pris le temps de nous rencontrer et de nous offrir ce lieu magnifique pour la tenue de l'événement de ce soir.

À la vôtre!